

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 26 JUIN 2023

### Procès verbal

Le 26 juin 2023, à 18H30, l'Assemblée Générale Ordinaire dument constituée est réunie en présentiel et en visio-conférence.

43 personnes assistent à l'AG, dont 9 en présentiel, 18 en visio et 16 représentées par pouvoir.

#### Ordre du jour :

#### **1. Approbation du PV de l'Assemblée générale ordinaire du 27 juin 2022**

#### **2. Rapport moral de l'année 2022**

2.1 Point « Vie associative » : membres, cotisation, règlement intérieur, partenariats

2.2 Création de Synopia Opérations SAS

2.3 Orientations et enjeux 2023-2024

2.4 Point « Groupes de Réflexion » : Publications, évènements

2.5 Point « Projets » Synopia & Synopia Opérations

Approbation du rapport moral et quitus

#### **3. Rapport financier de l'année 2022**

3.1 Comptes Synopia/Synopia Opérations/Consolidés à fin 2022

3.2 Budget 2023 Synopia/Synopia Opérations/Consolidés

3.3 Conventions réglementées

3.4 Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de Synopia, et du rapport spécial sur les conventions relatives à Synopia présentées dans le rapport.

Approbation du rapport financier et des conventions, et quitus

#### **4. Gouvernance de l'Association au 26 juin 2023**

4.1 Ratification d'un nouvel administrateur

4.2 Renouvellement des mandats de 12 administrateurs

#### **5. Questions diverses**

### RÉSOLUTIONS

#### **1. Approbation du procès-verbal de l'AGO du 27 juin 2022 (envoyé avec la convocation de l'AGO)**

##### **Résolution 1**

Le PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### **2. Rapport moral de l'année 2022**

Les actions de Synopia de l'année 2022 sont largement détaillées dans le rapport d'activité 2022 qui a été envoyé aux membres avec la convocation.

**Sont successivement passés en revue :**

##### **2.1 La vie associative 2022-2023 :**

- Le 10ème anniversaire de Synopia qui a été fêté le 28 mars 2022.
- A ce jour, 101 membres individuels ont régularisé leurs cotisations, ainsi que 10 partenaires/mécènes engagés que nous remercions, et que nous devons continuer à fidéliser et développer.
- Le niveau des cotisations est inchangé pour une adhésion à titre individuel.
- Une adhésion Entreprise/dirigeant allant de 750 € à 2500 € selon la taille de l'entreprise a complété le dispositif.
- Le règlement intérieur est inchangé depuis le 27 juin 2022.
- En ce qui concerne les rencontres statutaires et associatives : 2 Conseils d'administration et 2 Bureaux, 13 Comités directeur, 1 AGO et 2 rencontres avec les membres et partenaires ont eu lieu.

- Enfin, un engagement remarquable et remarqué de l'équipe Synopia et des membres de l'association.

## 2.2 La création de Synopia Opérations SAS

- Cette filiale à 100% de Synopia a été créée le 23 mars 2022 pour porter les projets opérationnels de Synopia qui peuvent entrer dans le domaine concurrentiel (Académie, Forum, contrat de prestations de services, etc.). Son premier exercice comptable se clôturera le 31 décembre 2023.

## 2.3 Les orientations/enjeux 2023-2024

- **Enjeux financiers** : l'objectif est de rétablir l'équilibre de nos comptes, affectés par la période covid. Les difficultés restent nombreuses :
  - Le renouvellement des adhésions ne rentrent pas assez vite.
  - Le renouvellement des partenariats se font annuellement, et nécessitent beaucoup de temps à chaque échéance, avec des processus de plus en plus complexes pour les matérialiser.
  - La prospection est de plus en plus difficile dans un contexte économique incertain.
  - La trésorerie reste tendue.
  - MAIS la confiance dans l'avenir de Synopia reste totale.
- **Enjeux opérationnels** :
  - L'animation des groupes de réflexion et la production de fond sont des tâches chronophages et exigeantes pour la taille de l'équipe actuelle de permanents.
  - Les projets et événements sont complexes, d'un point de vue administratif et juridique.
 Nous abordons un virage stratégique, en allant vers de nouveaux développements et des modèles à reproduire :
  - Signature d'un grand partenariat avec Arkéa Banque Entreprises&Institutionnels concernant à la fois un appui financier de mécénat avec Synopia et un partenariat avec Synopia Opérations pour l'Académie 2023.
  - Signature d'un accord de prestations de conseil avec UCL/Université Catholique de Lille, autour d'une réflexion concernant le Secteur privé non lucratif.
  - Duplication de la formule Académie, à travers :
    - ❖ Le Forum du numérique (22 juin 2023 à Lille).
    - ❖ Un Forum du numérique en gestation, à Lille, en mai 2024.
    - ❖ Une Académie en gestation à Marseille, septembre/octobre 2024.
  - Contribution aux Rencontres de la Méditerranée, Marseille, septembre 2023.
  - Participation au Festival Philosophia, à Saint-Émilien, en mai 2023 en potentiellement en 2024.
  - Séminaire autour du Triangle de Weimar et la sécurité, à Paris, en mars 2024, avec la Fondation allemande Genshagen, suite au séminaire organisé à Paris également avec GICAT, GIFAT et DGRIS, le 28 mars 2023.
  - Consolidation de la phase test de l'Indice Synopia de la Performance responsable de l'Entreprise, dans le contexte de la récente directive européenne CSRD en cours de transposition de droit français courant 2023.

## 2.4 Point « Groupes de réflexions »

- **9 Groupes de réflexion** se sont réunis régulièrement en 2022.
- 3 groupes sont en cours de démarrage ou en projet :
  - Finance durable à impact / Partage des valeurs.
  - Santé et environnement.
  - Eau et sécurité.
- **Les principales réalisations** :
  - **Publications** :
    - **En 2022** : 22 éditions du Journal des Futurs, 12 Synopia Actu, 9 rapports et notes, 1 revue Spécial Académie *Cohésion & Territoires*, 1 Essai (Europe, la solidarité contre le Naufrage par Joséphine Staron chez Synopia Editions), sans omettre le 13ème Baromètre de la Confiance politique de Sciences Po-Cevipof paru en janvier 2022 et dont Synopia est partenaire.
    - **En 2023**, à fin juin, 10 Journaux du Futur ont été publiés, 5 Synopia Actu, 8 rapports, notes dont 4 Cahiers de l'Académie 2022 « Cohésion & Transitions économiques », 10 podcasts Synopsis-podcast des étudiants et dirigeants lors de l'Académie 2022. 3 autres Cahiers de l'Académie, 1 cahier du Forum du numérique 2023 et une étude sur le « Secteur Privé non lucratif » sont en cours de rédaction.

- **Conférences/colloques/rencontres** (cf rapport d'activité 2022 pour détail) :
  - En 2022, 30 évènements ont été organisés en présentiel et en distanciel, seul ou avec nos partenaires, dont l'**Académie Synopia** à Lille le 22 novembre 2022 « Cohésion et Transitions économiques ».
  - En 2022, 8 conférences, et 7 rencontres associatives ont eu lieu, dont les « 10 ans de Synopia » fêtés en présentiel au Cercle de l'Union interalliée, le 28 mars 2022.
- **Déplacements à l'international** :
  - **En 2022** :
    - Les 9-13 mai à **Riyad (Arabie Saoudite)** dans le cadre d'un forum œcuménique sur les valeurs partagées par les adeptes des religions, organisée par la ligue islamique mondiale.
    - Les 11-13 mai à **Berlin (Allemagne)**, à l'invitation de la Fondation Genshagen, autour d'une réflexion sur le Triangle de Weimar et sa pertinence dans l'élaboration de propositions face aux nouveaux enjeux internes et externes de l'UE.
  - **En 2023** :
    - les 7-10 mai, en **Israël**, voyage d'études avec une vingtaine de think tanks français, à l'invitation du CRIF.
- **Média** :
  - La présence de Synopia dans les médias s'est consolidée tout au long des années 2022-2023.

## 2.5 Point « Projets »

- **Projets portés par Synopia** (autour de RSE, ESG, Impacts)
  - **l'Indice Synopia de la performance Responsable de l'Entreprise** :
    - En liaison avec A2 Consulting, une V3 du référentiel est en cours de développement en 2023, compte tenu de la publication de la directive européenne CSRD début 2023 et sa transposition en droit français courant 2023.
  - **Finance durable/Partages des valeurs**
    - En liaison avec Arkéa Banque E&I
- **Projets portés par Synopia Opérations**
  - **L'Académie Synopia**
    - **En 2022, l'Académie Synopia Hauts-de-France 2022** s'est tenue à Lille le 22 novembre 2022 autour de « *Cohésion & Transitions économiques* ». 7 heures de conférences retransmises sur la chaîne YouTube de Synopia, 32 partenaires entreprises, institutionnels, universitaires associatifs et média, 1 équipe d'une vingtaine de personnes mobilisée le Jour J, et 7 Cahiers parus fin juin 2023 ou à paraître au troisième trimestre 2023.
    - **En 2023, la quatrième édition de l'Académie** aura lieu le mardi 21 novembre 2023, à Lille, à l'Hôtel de Région sur le thème : « **Comment fabriquer de la cohésion avec la jeunesse** ». Elle se fera en association avec le Réseau Alliance qui organise le World Forum de Lille les 21 et 22 novembre 2023.
  - **Le Forum du Numérique**
    - **Le 1er Forum du numérique organisé par Synopia** a eu lieu le 22 juin 2023, à l'École du numérique : « **Comment la révolution du numérique peut-elle fabriquer de la cohésion** ». Parmi les grands partenaires, l'Université Catholique de Lille (Faculté de Gestion Economie et Sciences, Ecole du Numérique et Ethics) et Google France ont contribué dès le départ à cette initiative, aux côtés d'Entreprises&Cités et EDF, et plus de 20 partenaires entreprises, associatifs, événementiels et médias.
  - **Etude sur le « Secteur Privé non lucratif » ou « Tiers secteur »**
    - Cette étude a pu être réalisée avec l'appui de l'Université Catholique de Lille, elle donnera lieu à la publication d'un rapport en octobre 2023. Un colloque au Sénat est envisagé fin 2023.

## Résolution 2

**L'Assemblée générale approuve le rapport moral et les actions engagées et présentées, et donne quitus au Président à l'unanimité des personnes présentes et représentées.**

## 3. Rapport Financier

### 3.1 Comptes à fin 2022

Les comptes de Synopia sont dûment suivis par un expert comptable et un commissaire aux comptes.

Compte tenu de la création de Synopia Opérations en mars 2022, qui porte les projets opérationnels de Synopia, les produits et charges de Synopia sont diminués d'autant.

L'exercice de Synopia Opérations se terminant statutairement le 31 décembre 2023, les comptes de Synopia Opérations sont provisoires, tout comme les comptes consolidés, et sont donnés à titre informatif.

- **Synopia**

Le résultat 2022 fait ressortir des produits de **169 606,89 €**, des charges de **176 663,27 €**, soit une **perte de 7 056,38 €**.

Ce montant est affecté au report à nouveau, ce qui porte les **capitaux propres de Synopia à 58 555,79 €**  
**Le pied de bilan 2022 s'élève à 66 754,03 €.**

- **Synopia Opérations**

Le résultat provisoire 2022 fait ressortir des produits de **100 223,54 €**, des charges de **114 665,21 €**, soit une **perte estimées de 14 441,67 €**.

- **Synopia-Synopia Opérations Consolidés**

Le résultat provisoire 2022 fait ressortir des produits de **269 830,43 €**, des charges de **291 328,48 €**, soit une **perte de 21 498,05 €**.

### 3.2 Budget 2023

Le **budget 2023**, proposé à l'AGO s'établit comme suit :

- **Synopia**

▪ Les produits s'élèvent à **129 K€**, les charges à **149 K€**, soit une **perte estimée de 0,5 K€**, après **refacturation inter-sociétés au prorata du chiffre d'affaires et prorata temporis de +20,4 K€**.

- **Synopia Opérations**

▪ Les produits s'élèvent à **233,85 K€**, les charges à **193,48 K€**, soit un **résultat estimée de +20,01 K€**, après **refacturation inter-sociétés au prorata du chiffre d'affaires et prorata temporis de +20,4 K€**.

Il est précisé que

- ✓ Les recettes sont essentiellement liées à l'Académie Synopia (120 K€), le Forum du numérique (40 K€) et des prestations de conseil (72,6 K€).
- ✓ Les charges correspondent à la mise en oeuvre des projets ci-dessous (Prestations de service et frais).

- **Synopia-Synopia Opérations consolidés**

▪ Les produits s'élèvent à **362,85 K€**, les charges à **343,56 K€**, soit un **résultat estimée de +19,76 K€**

### 3.3 Conventions réglementées en 2022 :

- **Synopia** : convention signée avec Cap Gouvernance, représentée par son président Alexandre MALAFAYE, avec laquelle Synopia a signé un contrat de prestations de service pour des missions de développement de Synopia confiées à A. MALAFAYE (Président de Synopia) au-delà de sa mission bénévole de président de SYNOPIA, et qui se sont élevées en 2022 à 23,76 K€ TTC. Cette convention avec Synopia a été renouvelée en 2023.

- **Synopia Opérations** : convention signée avec Cap Gouvernance, représentée par son président Alexandre MALAFAYE, avec laquelle Synopia a signé un contrat de prestations de service pour des missions de développement de Synopia Opérations confiées à A. MALAFAYE (Président de Synopia Opérations et de Synopia) au-delà de sa mission bénévole de président de Synopia et de Synopia Opérations, et qui se sont élevées en 2022 à 14,7 K€ Hors taxe. Cette convention avec Synopia Opérations a été renouvelée en 2023.

### 3.4 Rapport du Commissaire aux Comptes et rapport spécial sur les conventions relatives à Synopia

- Le rapport du CAC confirme que les comptes de Synopia sont justes et sincères, sans remarque particulière.  
Les comptes provisoires de Synopia Opérations ne sont pas concernés par cette mission.
- Le rapport spécial ne mentionne aucune convention particulière

**Résolution n°3**

L'Assemblée Générale approuve le rapport financier, prend bonne note des conclusions du rapport et du rapport spécial du CAC, et donne quitus au président et au trésorier à l'unanimité des personnes présentes et représentées

**4. Gouvernance de l'Association au 26 juin 2023**

- **Conseil d'administration**
  - Ratification d'1 nouvel administrateur :
    - ❖ Thibault LANXADE
  - Ratification du renouvellement pour un 2ème mandat de deux ans de 3 administrateurs, à compter de cette AG 2022 soit jusqu'à l'AG 2025 statuant sur les comptes 2024 :
    - ❖ Paola FABIANI, Geneviève GOÉTZINGER, Widiane RICHARD
  - Ratification du renouvellement pour un 3ème mandat de deux ans de 8 administrateurs, à compter de cette AG 2022, soit jusqu'à l'AG 2025 statuant sur les comptes 2024 :
    - ❖ Ghaleb BENCHEIKH, Jacques GERAULT, Christophe GOMART, Michel LANDEL, Fabrice LORVO, Didier LE BRET, Cassandre MARITON, Stéphane TORREZ.
  - Ratification du renouvellement et prolongation statutaire exceptionnelle pour un cinquième mandat de deux ans d'un administrateur, à compter de cette AG 2022 :
    - ❖ Bernard VANNESTE, trésorier
- **Les instances de l'association sont inchangées depuis le 1er janvier 2021**
  - Le Bureau est constitué de Alexandre Malafaye (Président), Jean-Claude Mailly (Vice-président), et Bernard Vanneste (Trésorier).
  - Le Comité de direction (CoDir), en charge des opérations de l'association, est constitué de Jean-Marc Schaub (Délégué général), Joséphine Staron (Directrice des Études et des Relations Internationales), Laura Schaub (Directrice de projets), et les membres du Bureau.

**Résolution 4**

L'Assemblée Générale approuve les évolutions proposées ci-dessus de la gouvernance, à l'unanimité des personnes présentes et représentées

**5. Questions diverses**

Sans autres questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Ordinaire est levée à 20H00



Le Président  
Alexandre Malafaye



Le Vice-président  
Jean-Claude Mailly



Le Trésorier  
Bernard Vanneste

